

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 21 (1991)
Heft: 1

Rubrik: SOS consommateurs : vivre âgés, en sécurité et... sans danger!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une vaste campagne d'information

Le BPA (Bureau pour la prévention des accidents à Berne) et Pro Senectute Suisse préparent pour 1991, une campagne d'information destinée à tous les retraités suisses. «Aînés» s'associera à cet effort en ouvrant une rubrique spéciale dès le mois prochain. Vous y trouverez des indications sur des thèmes précis, des conseils, de la documentation, etc. Cette rubrique sera indépendante de SOS Consommateurs.

Pourquoi, pour qui?

Ces informations sur la sécurité s'adressent bien sûr, d'abord aux personnes âgées elles-mêmes. Mais aussi à tous ceux qui s'occupent d'elles (visiteurs, amis, parents, travailleurs sociaux) gens du 3^e âge qui s'occupent aussi d'un vieux papa du 4^e âge, par exemple. Les personnes âgées «maintenues à domicile» en sont les grandes victimes. Maintenir à domicile, c'est bien, mais encore faut-il que le logement soit sûr. (Ainsi, que de carrelages descellés, de seuils de porte usés, d'escaliers à minuterie trop courte) et des enquêtes prouvent que dans des logements neufs, les architectes ne songent pas toujours à construire «sûr».

Une anecdote, à titre d'exemple. Une dame très âgée, mais très indépendante, recevait beaucoup de visites en dehors de celles, régulières, de l'infirmière visiteuse, du médecin et de la «dame des repas chauds». Et bien, pas un seul de ces visiteurs venant de jour, ne s'est aperçu que cette dame, la nuit venue, n'avait pas de lumière dans son petit living, car l'ampoule était grillée; qu'elle oubliait de demander de l'aide pour un geste qu'elle ne pouvait plus faire: grimper sur un escalier!

Les grands domaines de la sécurité

Les problèmes et les risques changent selon l'âge, voire le très grand âge. Nous y reviendrons au cours de cette année.

3^e âge et gens valides

La rue: circulation, agressions, conduite automobile, entretien des trottoirs. La maison: cuisine, salle de bain, chambres, escaliers, alentours, jardinage, bricolage (beaucoup de retraités s'y remettent). Visite des petits-enfants (précautions).

4^e âge,

gens très âgés maintenus» à domicile
Plus isolés, plus seuls.

Environ 53% de ces gens ont 80 ans et plus. Souvent angoissés. La maison: principale source de dangers.

Pour tout cela, les problèmes liés à la sécurité ont des caractéristiques qui s'appliquent spécialement à leur situation de retraités.

Il ne faut pas oublier que, même chez des gens en bonne santé, la vue, l'ouïe, les réflexes sont plus ou moins diminués. Peuvent s'y ajouter, les effets de certains médicaments, l'hypotension, des pertes de mémoire. Et aussi l'idée que «l'on sait tout», que l'expérience, que le «on-a-toujours-fait-comme-ça-et-il-n'est-rien-arrivé» vont vous protéger automatiquement. Il n'en n'est rien, évidemment.

Alors, pour faire baisser les chiffres des morts bêtes, des accidents graves et invalidants dus à l'ignorance (oui, oui!) à la négligence, suivez le «feuilleton» sécurité dans «Aînés» l'an prochain. Parlez-en surtout à ceux qui sortent peu, à ceux que vous visitez, aux responsables sociaux que vous connaissez, à votre gérance, à votre concierge, aux autorités s'il le faut! A la ville ou à la campagne, il y a des éclairages publics défectueux, des escaliers glissants, des vieux chauffe-bains, des échelles vétustes, des appareils électriques «rabibochés» dangereusement, des tapis usés, des baignoires-toboggans, et des tas d'autres choses qui ne devraient pas être.

Nous espérons aussi recevoir vos observations, idées, expériences, remarques, afin que les autres en profitent. Car la sécurité des Aînés, c'est l'affaire de tous, de l'entraide, de la solidarité. ■

Accidents de ménage

Total des accidents	1 100 000 = 100%
Accidents de ménage	280 000 = 25%
Total des décès	3300 = 100%
...suite à un accident de ménage	1100 = 33%
dont:	
Chutes	
(les 3/4 ont plus de 65 ans)	940 = 85,5%
Asphyxies	48 = 4,4%
Feu	32 = 2,9%
Médicaments	11 = 1,0%
Brûlures	8 = 0,7%
Electrocution	6 = 0,5%

Le petit tableau vous en donne quelques causes. Vous voyez que les chutes (de tous genres, partout) sont à l'origine de la plupart des accidents mortels ou non. Et les chutes mortelles concernent, pour les trois quart, des «plus de 65 ans». Affreux, quand on sait qu'elles auraient pu être évitées. (Vous trouverez ce sujet dans «Aînés» de février).